

**2^{ème} AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

TUNISIE
PROJET D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (PAES II)

MINISTERE DE L'EDUCATION
ADB/BD/WP/2005/88
PRET N° 2000- 13000 1231

Le Ministère de l'Education *a reçu* un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du projet d'appui a l'enseignement secondaire (PAES II), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat intitulé « **Formation de groupes d'inspecteurs de la Direction Générale de l'Inspection Générale de la Pédagogie l'Education dans le domaine de l'évaluation, de l'analyse des données et de suivi des indicateurs**».

Les services contenus dans les TDRs, à savoir, a) l'élaboration des référentiels de formation, b) l'élaboration des programmes et des modules adaptés aux besoins des groupes d'inspecteurs, c) réalisation des formations, d) accompagnement.

L'Inspection Générale de la Pédagogie de l'Education (IGPE) est responsable, du point de vue institutionnel, de la conduite et du suivi de cette activité, ainsi que de l'évaluation et la prise en charge des prestations.

La réalisation des tâches prévues dans cette activité nécessitera une mission de **50 Hommes/jour**.

Le Ministère de l'Education invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations, à savoir :

- Documentation.
- Les références du bureau dans **la formation du personnel dans l'encadrement pédagogique.**
- Les références du bureau dans **la formation du personnel dans l'évaluation du travail de l'enseignant.**
- Les références du bureau dans **le suivi des projets éducatifs.**

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes :

MINISTERE DE L'EDUCATION
Unité de gestion par Objectif pour la Réalisation des Projets Educatifs
Financés par des Bailleurs de Fonds Internationaux
Boulevard Bâb Bnet 1030
Tunis Tunisie

Date d'ouverture et de fermeture des bureaux :
Du Lundi au jeudi : de 09 00 à 13 Heures, de 14 30 à 17 45 ;
Le Vendredi et samedi : de 09 Heures à 14 00.

Tel: + 216 71 569 270/ +216 71 568 768, Poste 1606/1604
Numéro de télécopie: + 216 71 568 928

E-mail:

walid.zrelli@minedu.edunet.tn / w_zrelli@yahoo.fr
sghaiersouheil@yahoo.fr
mohsen.harrathi@minedu.edunet.tn
mongi.mabrouk@minedu.edunet.tn

"A ne pas ouvrir"

"Sollicitation de manifestation d'intérêt"

« Formation de groupes d'inspecteurs de la Direction Générale de l'Inspection Générale de la Pédagogie l'Education dans le domaine de l'évaluation, de l'analyse des données et de suivi des indicateurs»

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **samedi 23 juin 2012 à 14:00 h** :

Bureau d'Ordre Central

À l'attention : Mr le Directeur de Unité de gestion par Objectif pour la Réalisation des Projets
Educatifs Financés par des Bailleurs de Fonds Internationaux

Mr Mongi Mabrouk : Directeur de l'Unité

1030, Tunis, Tunisie

Tel: + 216 71 569 270/ +216 71 568 768, Poste 1606/1604

Numéro de télécopie: + 216 71 568 928

E-mail:

walid.zrelli@minedu.edunet.tn / w_zrelli@yahoo.fr
sghaiersouheil@yahoo.fr
mohsen.harrathi@minedu.edunet.tn
mongi.mabrouk@minedu.edunet.tn